

La qualité d'adhérent.e est accordée pour une année (de date à date) à toute personne physique ou morale intéressée par la professionnalisation et la promotion d'un management responsable des organisations et des personnes. Elle s'obtient après agrément de la Maison du Management, acquittement du montant de l'adhésion et signature du code de déontologie lors de la première inscription.

L'adhésion est **nominative**. Elle n'est pas remboursable mais est cessible en cas de départ.

Pour simplifier le renouvellement de l'adhésion, la Maison du Management applique une **réadhésion tacite** sur la base du pass signé l'année précédente. Si un.e adhérent.e ne souhaite pas reconduire son adhésion pour l'exercice suivant, il-elle en informera la Maison du Management un mois avant la date d'échéance.

L'adhésion à la Maison du Management est éligible au plan de formation, sous réserve de validation d'au moins une journée de réflexion. Le nombre de rencontres est prévisionnel (environ 120 par an), d'autant que chaque groupe de travail (clubs/ labs/ ateliers) définit lui-même son nombre de participants.

## Accès libre et gratuit à l'ensemble des rencontres de la Maison du Management et au Salon du Management

### Se professionnaliser COMPETENCES

Auto-diagnostic managérial

Matinales d'experts

Ateliers TD  
(Travaux digérés)

Déjeuners et dîners  
avec des personnalités

### Se ressourcer ENERGIE - CONFIANCE

Les savoir-être du manager

Conventions

Clubs professionnels

Happy hours

### S'ouvrir INSPIRATION

Manager au 21<sup>e</sup> siècle

Débats d'auteurs

Labs R&D  
(Ratures & Découvertes)

Buissonneries  
(visites, expéditions...)



### Le Salon du Management

2 jours pleinement dédiés  
à l'état de l'art du management  
et à l'innovation managériale :  
plénières, tables rondes, lab R&D,  
remises de Prix,  
parcours expérientiel,  
présentations commerciales,  
nombreuses animations...

Votre entreprise / entité : .....

Adresse : .....

Vos nom et prénom : .....

Fonction : .....

Tel mobile : \_\_\_\_/\_\_\_\_/\_\_\_\_/\_\_\_\_/\_\_\_\_ Mail : .....

#### Pass Individuel

Accès libre et gratuit  
à toutes les activités

1 manager

1 500 €HT

#### Pass Découverte

Accès libre et gratuit  
à toutes les activités

3 managers

3 900 €HT

#### Pass Multiple

Accès libre et gratuit  
à toutes les activités

10 managers

10 000 €HT

#### Pass Global

Accès libre et gratuit  
à toutes les activités

Tous les managers

Nous contacter

Je souhaite adhérer à la Maison du Management pour une année à compter de la date de signature. Je m'engage à respecter le code de déontologie ci-après et à payer le montant relatif à mon adhésion, à réception de facture.

Date : \_\_\_\_\_ Signature : \_\_\_\_\_

Ce code s'adresse à toute personne/organisation qui souhaite adhérer à la Maison du Management.

▪ La Maison du Management a pour ambition de promouvoir et de professionnaliser un management responsable et entraînant des organisations et des personnes.

1. **Chaque adhérent.e s'engage** à contribuer au développement d'un management humaniste et responsable.

▪ La Maison du Management est une organisation apolitique, aconfessionnelle, ouverte à tout organisme (grand, petit ; public, privé, associatif ; toute nationalité...) : c'est un lieu indépendant de recherche, de professionnalisation et d'ouverture à la pensée managériale et à ses pratiques.

2. **Chaque adhérent.e s'interdit** tout prosélytisme politique, religieux, sectaire.

▪ La Maison du Management est un lieu d'échanges et de partage de réflexions et d'expériences entre adhérent.es.

3. **Chaque adhérent.e s'engage** à partager des relations respectueuses, constructives, confiantes et conviviales avec les autres adhérent.es et intervenant.es.

4. **Chaque adhérent.e s'engage** à respecter la confidentialité des échanges et des informations dont le caractère confidentiel a été mentionné.

▪ Si vous êtes prestataire. La Maison du Management accueille de nombreux prestataires qui ont un intérêt commercial ou d'influence dans le développement du management.

5. **Chaque prestataire s'engage** à ne pas mener de démarche commerciale active auprès des adhérent.es et à ne pas utiliser le fichier des adhérent.es à des fins de prospection et de démarchage pour éviter des sollicitations indésirables.

6. **Chaque prestataire s'engage** à maintenir une relation loyale et confraternelle avec les autres prestataires.

▪ La Maison du Management encourage tous ses adhérent.es à promouvoir ses activités aussi bien en son sein (le témoignage et l'expertise de tout adhérent.e sont bienvenus) qu'en externe (la mention de l'appartenance à la Maison du Management sur les documents commerciaux est aussi bienvenue : citation, logo, lien... dans le respect de la charte graphique).

7. **Chaque adhérent.e s'engage** à ne pas présenter son appartenance à la Maison du Management comme caution de professionnalisme : l'adhésion n'est ni un label ni un agrément.

Le-la signataire de ce code de déontologie s'engage personnellement à respecter ces dispositions et à les faire respecter à tout remplaçant. Tout manquement constaté au code de déontologie par un.e adhérent.e peut entraîner une prise de sanctions pouvant aller jusqu'à l'exclusion sans remboursement.

Nom et prénom :

Signature datée et accompagnée de la mention manuscrite « lu et approuvé » :